

A l'attention des membres de la Commission Nationale d'Admission et de Maintien en Filière

Mesdames, Messieurs,

Les inscriptions en ligne pour les athlètes candidats à une entrée en Pôle FFS **ET** pour les athlètes souhaitant être maintenus dans les Pôles, débiteront **le 3 avril jusqu'au 7 mai 2009.**

Je vous remercie de transmettre ces informations aux entraîneurs et aux athlètes concernés.

La démarche est identique pour tous ces athlètes (nouveaux ou changement de pôles ou maintiens) :

1. Connexion au site FFS : www.ffs.fr (rubriques : haut niveau / filière haut niveau / admission en pôle / accès aux inscriptions)
2. Demande d'un mot de passe (ce mot de passe sera envoyé sur l'adresse mail de l'athlète, celle indiquée sur sa licence – donc obligation de mettre à jour les licences)
3. Enregistrement du dossier informatique en suivant les instructions

Pour les nouveaux, les comités, clubs et établissements auront **jusqu'au 20 mai** pour donner leur avis. Ils seront informés de la candidature d'un athlète par mail. C'est dans ce message qu'ils trouveront l'adresse pour se connecter, l'identifiant et leur mot de passe.

Les commissions d'admission et de maintien auront lieu aux dates indiquées dans le rétro planning **qui est consultable sur le site FFS. Je vous donnerai les détails en temps utiles.**

A noter, cette année, trois nouveautés comme demandé l'an dernier :

1. une feuille informatique en ligne à faire remplir par **TOUS** les athlètes qui souhaitent être **MAINTENUS** en Pôle (**les responsables de Pôle doivent en faire part aux athlètes concernés**),
2. un accès aux dossiers de candidatures pour les comités et responsables de pôle afin qu'ils puissent suivre en instantané les candidatures et demandes de maintien,
3. un accès aux dossiers de candidatures pour les établissements, structures d'appui des Pôles, pour qu'ils puissent suivre les candidatures, les maintiens, **mais également valider la réception des bulletins scolaires.**

Pour ces deux derniers points, un mail va être envoyé (ou a été envoyé) par Nadine à chaque personne concernée pour leur transmettre l'accès internet, l'identifiant et le mot de passe. **Attention** ces données sont différentes de celles transmises aux comités, clubs, établissements lorsqu'ils doivent donner leur avis pour un candidat.

Bien évidemment, si vous avez des questions ou des remarques, Nadine est à votre disposition (04.50.51.99.09).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Eric LAZZARONI
D.T.N. Adjoint
FEDERATION FRANCAISE DE SKI
ericlazzaroni@yahoo.fr
04.50.51.99.06